


<b>Présentation des tarifs CSB Ciney</b>		
Manuel des procédures	Date de diffusion : 01/06/2022	
PPA03-PR03-FI01-Annexe03	Version 05 <span style="float: right;">Page 1 sur 1</span>	

- **Coût de la pension au 1er juin 2022**

- de 3 jours à 5 mois : 3.64 € par jour + TVA
- de 5 mois à 8 mois : 4.03 € par jour + TVA
- de 8 mois à la sortie : 4.67 € par jour + TVA

- **Assurances :**

- Une participation de 52 € dans le coût de l'assurance sera réclamée à l'éleveur et comptabilisée lors de l'envoi du décompte final, pour tous les veaux entrés, quel que soit leur âge d'admission et leur date de sortie.
- L'indemnité est calculée en fonction de l'âge le jour du sinistre :
  - De 61 jours à 3 mois : 745€
  - De 3 à 7 mois : 990€
  - De 7 mois jusqu'à la sortie de la station : 1240€
- Après triage, une assurance complémentaire est possible au prix de 0,27 € / jour par tranche de 620,-€, jusqu'au jour de la criée :  
Valeur assurée de base : 2.500,- €, sans frais complémentaire  
Assurance complémentaire par tranche de 620,00 € jusqu'à un montant maximum de 2.480,- €. L'animal peut ainsi être couvert pour un montant global maximum de 4.980,- €.
- En cas de sinistre, une franchise de **125 €** (par sinistre, par veau) sera également comptabilisée à l'éleveur.

NB : Tous les prix présentés sont sujets à indexation.